Education prioritaire

La politique d'Education Prioritaire répond à une exigence de justice afin que tous les élèves puissent bénéficier des mêmes possibilités de construire leur réussite scolaire, personnelle et professionnelle quelque soit leur milieu d'origine. L'Education Prioritaire sarthoise comprend 7 secteurs de collèges (pour information, dans l'académie de Nantes, 27 réseaux de collèges sur 432 relèvent de l'Education Prioritaire).

Actualités nationales, académiques et départementales

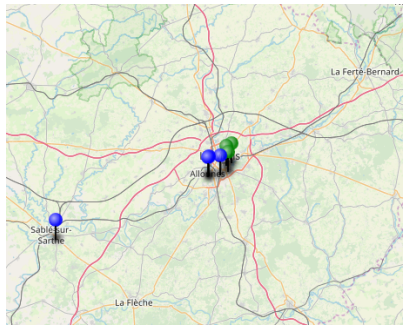

Réseaux d'Education Prioritaire en Sarthe

Dispositifs particuliers (moins de 3 ans, CP/CE1 dédoublés, formation)

Ressources pédagogiques et didactiques (à venir)

M.A.J. le 11/02/2021

Dans cette rubrique

- Sommaire